

BUDGET 2024 : Un budget solide

« Dans ce contexte inflationniste, face à l'instabilité mondiale et à une croissance faible, notre Majorité présentera à l'Assemblée un budget solide. Solide, car notre gestion budgétaire est saine et sérieuse. Non seulement le Département continuera d'être aux côtés des plus fragiles, mais il tiendra ses engagements en faveur du pouvoir d'achat des familles avec le maintien de la cantine à 2 euros dans les collèges, avec la carte Tattoo gratuite. Nous faisons également le choix de l'investissement, dans nos projets, et en soutien des communes et intercommunalités dans leurs projets. Le Département est le premier partenaire des territoires, et dans cette crise, nous continuerons d'être à leurs côtés, aux côtés des Isérois. Seule la solidarité permettra à l'Isère d'avancer et de maintenir le dynamisme qui la caractérise. »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département.



Les 7 et 8 décembre, le Président du Département Jean-Pierre Barbier soumettra à l'Assemblée départementale le budget prévisionnel 2024, d'un montant de 1,6 milliard d'euros. Malgré un contexte inflationniste et une croissance faible, ce budget permettra au Département d'assurer toutes ses compétences en matière de solidarités, envers les plus fragiles, en leur consacrant près de la moitié de son budget. La Majorité Pour l'Isère tiendra ses engagements envers les familles, pour soutenir leur pouvoir d'achat, en maintenant, notamment, la cantine à 2 euros dans les collèges et en conservant le cap d'une alimentation 100% local ou bio d'ici à 2028. La collectivité continue d'investir, en conservant un budget d'investissement important, à hauteur de 395 M€ : un message fort de soutien à l'activité économique, aux collectivités et au développement équilibré de l'Isère.

Sommaire :

PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET ACCOMPAGNER LES ISEROIS TOUT AU LONG DE LEUR VIE

p.3

SOUTENIR LE DYNAMISME ISEROIS AVEC UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE, VOLONTAIRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

p.4

RENFORCER LA SECURITE DES ISEROIS

p.6

PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET ACCOMPAGNER LES ISÉROIS TOUT AU LONG DE LEUR VIE



719 M€

Chef de file des solidarités, le Département consacre près de la moitié de son budget aux plus fragiles, et accompagne les Isérois dans toutes les étapes de leur vie, de la petite enfance jusqu'au grand âge. Il consacre ainsi 719 M€ de son budget de fonctionnement aux personnes âgées, personnes en situation de handicap, allocataires du RSA et pour la protection de l'enfance. Soit une hausse de 5 % par rapport à l'année dernière.

Le Département ne se contente pas de verser des aides sociales. Il développe la prévention et soutient les initiatives innovantes pour toujours mieux répondre aux besoins des Isérois, que ce soit en faveur du retour à l'emploi, de la protection contre les violences conjugales et familiales ou encore en faveur de l'accompagnement des personnes âgées.

Il va au-delà de ses compétences lorsque c'est nécessaire. Il achètera les nouveaux entrepôts logistiques de la Banque alimentaire de l'Isère, véritable tête de réseau de l'aide alimentaire en Isère, pour un montant d'environ 4,8 M€ TTC.

Dans ce contexte inflationniste, l'objectif de la Majorité départementale est aussi de redonner du pouvoir d'achat aux familles. C'est pourquoi, comme elle l'avait promis lors de la campagne électorale de 2021, le Département maintient pour la 3^{ème} année consécutive la cantine au tarif unique de 2 euros dans les 97 collèges publics isérois. Un tarif plus bas, même pour les plus petits salaires, malgré la hausse des denrées. Le Département prend ainsi à sa charge 73 % du coût du repas qui est estimé à 7,48 €. C'est un engagement fort chiffré en 2023 à 9 M€. Un tarif bas pour une qualité toujours supérieure, puisque le Département poursuit son engagement du 100 % local ou bio d'ici à 2028 dans les cantines des collèges, afin de soutenir l'agriculture locale et les circuits courts. Dans ses cuisines mutualisées, le cap des 50 % d'achats locaux ou bio est déjà dépassé !

Cette année, le Département continue d'abonder la carte Tattoo, gratuite, en donnant accès à 60 € de réduction sur une inscription à l'année à une activité culturelle, artistique ou sportive pour tous les collégiens isérois du public, comme du privé. Avantage bonifié par la Caf, qui verse automatiquement 60 € de plus pour une activité culturelle ou artistique pour les ménages dont le quotient familial est inférieur à 1200 €, sans compter de nombreux « bons plans » !

Enfin, le Département continue de renforcer, de manière volontariste, son dispositif Isère Santé en faveur de l'installation de médecins, de dentistes et d'infirmiers de pratique avancée en Isère,



+20%

en augmentant de 20 % son budget santé. La collectivité vient de verser la première bourse dentaire ! La collectivité poursuit le financement des Maisons de Santé Pluri-professionnelles, des pôles de santé et des centres de santé pluridisciplinaires, afin de donner à tous les Isérois un meilleur accès aux soins, quel que soit leur lieu de vie.

SOUTENIR LE DYNAMISME ISEROIS AVEC UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE, VOLONTAIRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Pour soutenir le dynamisme de l'Isère et répondre aux enjeux de demain dans l'équité territoriale, le Département poursuit ses chantiers et vient en soutien des communes et intercommunalités pour leurs aménagements, en présentant un budget d'investissement élevé, avec 395 M€. Des investissements que la collectivité mène en déployant au cœur de toutes ses politiques la transition écologique et la préservation de l'environnement.

Premier partenaire des communes et intercommunalités, le Département crée un nouveau dispositif de 50 M€ auquel les intercommunalités et villes labellisées « Action Cœur de Ville » pourront prétendre pour leurs aménagements structurants sur la période 2024-2028. Une enveloppe qui s'ajoute aux dotations territoriales déjà versées aux communes, d'un montant de 25M€ par an.

Le Département poursuit l'objectif, qu'il s'est fixé depuis 2015, de rénover tous ses bâtiments, en améliorant leurs performances thermiques et leur accessibilité notamment. Il termine ainsi le premier volet du Plan pluriannuel de rénovation-construction des collèges (PPRC1) et débute le second volet (PPRC2), pour un budget de 72 M€. Objectif ? lancer, d'ici à la fin du mandat, la rénovation de la totalité de ses 97 collèges isérois. Il termine le chantier de l'Hôtel du Département dont les travaux ont débuté en 2021, et qui permettront de diminuer factures énergétiques et émissions de gaz à effet de serre, il continue la rénovation de ses centres d'entretien routier, et rénove la médiathèque départementale de St Martin d'Hères, notamment.

Dans la continuité, le budget d'investissement 2024 permettra de poursuivre le chantier exceptionnel du déploiement de la fibre optique mené par le Département. Objectif : 400 000 prises de fibre optique raccordables d'ici à fin 2024 afin de permettre à tous les Isérois d'accéder au Très Haut Débit, qu'ils soient en ville ou à la campagne, en montagne ou en plaine. Il s'agit d'un des plus gros chantiers numériques de France (coût total : un demi-milliard d'euros), avec un engagement fort pour assurer demain la cohésion territoriale et lutter contre la fracture numérique.



**400 000 PRISES
d'ici à fin
2024**



+44%

La rénovation du Palais du Parlement du Dauphiné, la création d'un 12ème musée départemental à Vienne, avec le futur musée d'Histoire de Vienne, sont autant de projets d'investissement, menés par le Département, qui participent de l'attractivité de l'Isère et ont augmenté le budget culture de 44 %. Le Département continue d'ouvrir la culture au plus grand nombre, avec le maintien de la gratuité de ses 11 musées départementaux et le soutien à de très nombreux festivals, événements culturels et associations.

Le Département augmente également son budget consacré au tourisme et à l'attractivité de 23 % afin de créer, notamment, plus de véloroutes, comme la Via 5 Lacs et la Belle Via, afin d'accompagner les acteurs publics dans la transition écologique et maîtriser la fréquentation touristique pour préserver la nature.



+23%

Sérieux et rigoureux dans sa gestion, le Département continue de maîtriser ses propres dépenses de fonctionnement, sans recul du service au public. Cette maîtrise représente une hausse de seulement 4,5 %, malgré l'inflation. Le Département de l'Isère reste un des Départements les moins endettés de France (sa capacité de désendettement est de 1,6 an contre 3,1 ans en moyenne pour les Départements de taille équivalente).

Face à un budget contraint, des dépenses obligatoires qui augmentent - en raison de la hausse des énergies, du carburant et des denrées alimentaires, mais également de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, de l'élargissement du Ségur de la santé au secteur médico-social, de la hausse du RSA de 4,6 % -, et des recettes qui baissent, le Département mène une politique budgétaire prévoyante.

RENFORCER LA SECURITE DES ISEROIS

La sécurité des Isérois est au cœur des préoccupations du Département dans l'ensemble des politiques qu'il élabore.

C'est la raison pour laquelle il poursuit la modernisation et la sécurisation des 4 680 km de routes départementales (dont 1000 km à plus de 800 m d'altitude) en s'engageant à doubler le réseau d'aménagements cyclables. Le budget routes est le premier poste d'investissement de la collectivité (112 M€ dont 89 M€ en investissement), consacré notamment au transfert par l'Etat de la RN85 (43 km entre Laffrey et Corps), au 1er janvier 2024 (loi 3DS), à la suppression du passage à niveau de Brignoud et au début de la reconstruction du pont de Brignoud, ainsi qu'aux travaux de sécurisation de la RD1075 qui débutent.



Le Département est le 1er financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38), qu'il soutient à hauteur de 61 M€ pour son budget de fonctionnement, afin de faire face à la hausse des coûts du carburant et des énergies. Et pour la rénovation des casernes des sapeurs-pompiers, le Département flèche 20 M€ de plus d'ici à 2027.

Le Département participe également, à la protection des populations contre les risques naturels et technologiques. Il s'engage pour cela dans la sécurisation des berges du Drac et de l'Isère et la lutte contre les inondations. Il accompagne également les collectivités en matière d'assainissement et d'alimentation en eau potable. Son budget consacré à l'eau, notamment pour poursuivre le financement de l'étude prospective indépendante sur la ressource en eau en Isère et ses usages, augmente ainsi de 11 %.



Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr